



**CONSEIL COMMUNAL
DE
CORCELLES-LE-JORAT**

**Procès-verbal de la séance du Conseil communal
du lundi 27 juin 2016, à la salle de la Châtelaine**

Présidence : Mr Christian Ramuz
Membres présents : 29
Membres excusés : 9
Membre absent : 0
Secrétaire: : Mme Sylvie Jung

Mr le Président ouvre la séance à 20h30, en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'à la Municipalité.

L'ordre du jour se déroule comme suit :

1. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 14 décembre 2015
2. Lecture du courrier
3. Gestion et comptes 2015
4. Demande de crédit pour le raccordement de la STEP Ropraz-Corcelles-le-Jorat sur le collecteur de la commune de Vucherens, selon préavis municipal n°02/2016
5. Demande de crédit pour la création d'un trottoir et la réfection de la route à l'entrée du village côté château, selon préavis municipal n°03/2016
6. Communications de la Municipalité et du bureau du Conseil
7. Communications des délégués aux associations intercommunales
8. Divers et propositions individuelles

1. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 14 déc. 2015

Le PV est approuvé, à main levée, à l'unanimité.

2. Lecture du courrier

Mr Christian RAMUZ nous lit un courrier de remerciement de Mr Donato STASI ainsi qu'un courrier d'excuse de Mr J.Ph. RAMUZ et Mme Simone RAMUZ pour leur absence de ce soir.

3. Gestion et Comptes 2015

Mr Alain PORCHET-DEFFERARD nous lit le rapport de la commission de gestion : la comparaison des comptes par rapport au budget 2015 montre que les écarts sont faibles et le budget est bien respecté. Quelques précisions sont apportées sur certains comptes.

A noter, au compte « 3300 Vignes », la commission demande que dès 2016, l'inventaire soit permanent, avec mention de toutes les entrées et sorties, et que le montant exact apparaisse au bilan.

La commission précise aussi la différence entre « placement » et « investissement » :

- placement : la vente est possible
- investissement : doit être amorti, on ne peut pas s'en séparer

La commission de gestion remercie la Municipalité pour sa bonne gestion et demande l'approbation des comptes.

A Mr Jean-Pierre OSER qui demande pourquoi on ne comptabilise pas le remboursement des jetons de présence dans la rubrique concernée, la boursière Mme Dominique PERROUD, répond que cette répartition doit être discutée avec la Municipalité. Mr Jean-Pierre OSER demande ensuite des rectifications de n° de comptes pour les postes « Refuge 3509 » et « Rural du château 3512 » (page 8).

A Mr Sylvain RUCH qui demande des précisions sur « l'aide à la population » de la rubrique « déchetterie », Mr Benjamin BORLAT explique que ce poste correspond à l'aide financière accordée aux familles avec enfants portant des couches et aux personnes âgées incontinentes.

Il demande aussi pourquoi il n'y a pas d'amortissement sur les placements.

Mr Daniel RUCH va se renseigner à ce sujet auprès de la fiduciaire.

Mr Gilbert RAMUZ pense qu'il faut distinguer

- les placements qui sont du patrimoine financier que l'on n'a pas besoin d'amortir,
- des investissements comme la Corçaline qui sont du patrimoine administratif que l'on amortit.

Le sujet sera creusé par la boursière et la Municipalité.

Mr Daniel RUCH explique ensuite à Mr Gilbert RAMUZ que la Fondation Cherpillod forme des jeunes qui n'ont pas trouvé de place d'apprentissage (Payerne, Moudon). La participation destinée à cette fondation n'est pas incluse dans la facture sociale.

La gestion et les comptes 2015 sont ensuite soumis au vote à main levée et acceptés à l'unanimité – 2 abstentions. La décharge est donnée à la municipalité et à la boursière.

Mr Daniel RUCH ajoute ensuite que les personnes intéressées par la gestion et les comptes communaux peuvent suivre une formation. Se renseigner auprès de la boursière.

Mme Dominique PERROUD ajoute que, sur demande, la fiduciaire peut être présente lors des rencontres avec la commission de gestion.

4. Demande de crédit pour le raccordement de la STEP Ropraz-Corcelles-le-Jorat sur le collecteur de la commune de Vucherens, selon préavis municipal n°02/2016

Mr Andreas STRASSMANN, nous lit le rapport de la commission ad hoc.

La politique actuelle de la DGE est de regrouper les petites STEP dans des pôles régionaux. Notre STEP étant surchargée et ne fonctionnant plus correctement, ce raccordement paraît judicieux. Il permettra de traiter correctement les macropolluants et les micropolluants.

Le gain sera également organisationnel, technique et financier.

Mr Gilbert RAMUZ nous lit le rapport de la commission des finances.

Notre STEP étant en fin de vie, la solution proposée semble être la moins onéreuse à long terme. Elle devrait même permettre de diminuer les taxes d'épuration.

La commission demande à la Municipalité, lors des négociations, de bien préciser que les eaux de Corcelles-le-Jorat sont épurées en séparatif, afin que nous ne payons pas pour les surcoûts liés à l'épuration unitaire de certaines autres communes.

Elle approuve le mode de financement prévu proposé par la Municipalité soit :

- Un emprunt de 547'360 frs amorti sur 30 ans
- Un prélèvement de 46'000 frs sur la trésorerie

Mr Daniel RUCH rappelle que l'on n'a pas vraiment le choix. De plus, tant que l'on est pas relié à une STEP traitant les micropolluants, on paie une taxe de 9 frs / équivalent habitant. Cela fait 5 ans que notre STEP n'est plus performante. Ce raccordement est vraiment nécessaire.

Le préavis n°02/2016 est ensuite soumis au vote à main levée et accepté à l'unanimité.

5. Demande de crédit pour la création d'un trottoir et la réfection de la route à l'entrée du village côté château, selon préavis municipal n°03/2016

Mme Joanne NEUENSCHWANDER, nous lit le rapport de la commission ad hoc.

Elle relève qu'il n'y a qu'un seul devis, celui de la société Weibel sollicitée par le Canton et donc à priori compétitive.

Le budget total du préavis est de 166'000 frs dont 86'500 frs à la charge de la commune.

Les travaux cantonaux de réfection de la route sont une occasion idéale de faire construire le trottoir afin de sécuriser les piétons empruntant ce parcours, dénué d'éclairage public et à la circulation dense. Ils offrent également l'occasion de dévier la circulation Lausanne-Peney qui ne traversera plus le village.

Mr Gilbert RAMUZ nous lit le rapport de la commission des finances.

Profiter de la réfection de la route RC 549 par le Canton permet d'abaisser le coût du trottoir car l'entreprise est déjà sur place. Une participation de l'Etat devrait permettre de baisser la part communale d'environ 8'000 frs.

Le trottoir permettant de sécuriser le quartier de la Goille, la commune de Ropraz pourrait-elle participer aux frais de construction puisque ce quartier abrite nombre de ses citoyens ?

Après déduction de l'aide de l'Etat, la charge de la commune peut s'estimer aux environs de 70'000 frs.

Entre les 2 éléments, les travaux devraient coûter environ 88'000 frs, amortis en 1 an grâce à la dissolution d'une réserve de 100'000 frs constituée pour la réfection des routes. Ces travaux ne grèveront donc pas le compte de résultat 2016 de la commune.

Les liquidités de la caisse communale permettent de financer les travaux estimés à 166'000 frs avec un retour du canton à hauteur de 78'000 frs.

A Mme Laurence DESTRAZ qui aimerait connaître le positionnement exact du futur trottoir, Mrs Philippe BAUD et Daniel RUCH expliquent qu'il ira de la ferme Ramuz à la route de Berne. Ce projet est né de l'impossibilité de faire un arrêt de bus en Géraudon (car circulation à 80km/h). Il sécurisera les habitants de la Goille qui prennent le bus route de Berne.

Mr Benjamin BORLAT insiste sur le manque de visuel sur ce tronçon qui le rend actuellement très dangereux.

Mr Philippe BAUD insiste sur l'opportunité de réaliser ces travaux pour un coût bien moins élevé que s'ils étaient faits séparément.

A Mme Maryline AUTHIER qui s'interroge sur la possibilité d'installer un éclairage, Mr Daniel RUCH répond que ce cela coûterait beaucoup trop cher : 5'000 frs par lampadaire + le raccordement, soit environ 60'000 frs pour 4 à 5 lampadaires. La sécurité sera assurée par une bordure assez haute.

Mr Francis CHENEVARD explique que la Municipalité veille également à réduire la pollution lumineuse.

Mr Florian RUCH fait part de l'expérience du Mont-sur-Lausanne où l'on a dû calculer le nombre d'usagers de certains trottoirs afin de décider de l'intérêt ou non à les entretenir. L'entretien coûte cher (achat d'un tracteur, coût du personnel).

Mme Maryline AUTHIER se demande si un trottoir vers la Goille et le Riau pourrait remettre en cause le passage du bus scolaire. Dans ce cas, l'éclairage devrait être envisagé.

Mr Daniel RUCH rassure tout le monde en confirmant que la présence du trottoir ne remettra pas en cause le ramassage scolaire de cette zone et que notre tracteur actuel est adapté pour son déneigement.

Mrs Gilbert RAMUZ et Jean-Paul REICHENBACH appuient ce projet protégeant les piétons sur cette portion de route dangereuse. Les jeunes enfants bénéficient des

bus scolaires, mais les plus grands vont à pied ou à vélo pour prendre les bus TL et seront donc en sécurité. L'investissement en vaut la peine.

Mme Joanne NEUENSCHWANDER ajoute qu'un trottoir, grâce à son rebord, protège d'avantage les piétons que l'éclairage public.

Le préavis n°03/2016 est ensuite soumis au vote à main levée et accepté à l'unanimité.

6. Communications de la Municipalité et du bureau du Conseil

Mr Philippe BAUD remercie le Conseil pour l'acceptation du préavis n°03/2016. La saison viticole s'annonce bien. On attend de voir ce que sera la météo cet été.

Mr Benjamin BORLAT remercie les électeurs qui l'ont reconduit pour la prochaine législature. Il remercie ensuite Mr Sylvain RUCH qui a refait le site Web de la commune.

- ORPCI (protection civile) : Corcelles a rejoint l'organisation de la Broye-Vully. Tout va bien.
- SDIS (incendie) : Tout va bien également. Un nouveau véhicule est en service. Les comptes 2015 ont été bouclés avec un excédent de produits de 100'000 frs.
- ASIJ (écoles) : Beaucoup de travail !
Le 30 juin auront lieu les promotions avec le résultat d'un concours de dessin des élèves pour choisir le nouveau logo.
Au niveau des transports, les taxis romontois ont remporté le marché mais les prestations ne sont pas du tout satisfaisantes.
Pour les travaux, la cérémonie de la 1^{ère} pierre du collège de Servion aura lieu le 13 juillet. A Carrouge, le plan d'affectation est passé, le projet avance.
Dès la prochaine législature, c'est le municipal Mr Christophe BALISSAT qui sera en charge de ce dicastère.
- Déchetterie et éclairage public : tout va bien.

Mr Francis CHENEVARD nous informe que Mme Marion BOBAND continue son travail sur le projet du rural du château. De nouvelles idées sont proposées telles que l'étude d'un parking creusé. Elle prépare le dossier pour le service des monuments historiques.

Le sujet de l'épuration ayant déjà été abordé au point n°4, il remercie le Conseil pour l'acceptation du préavis n°02/2016.

Mr Daniel RUCH remercie la boursière, la secrétaire, et les employés municipaux pour leur travail ainsi que le Conseil pour l'acceptation des comptes 2015.

Notre vigneron a encore gagné une médaille d'or pour le vin blanc.

Suite au décès de Mr Joseph RUZZA, 30'000 frs de travaux ont été faits dans son logement qui est maintenant loué à une jeune dame.

Les dégâts dus au débardage des forêts pendant l'hiver seront réparés au courant de l'été. Suite à la chute de l'euro, le marché du bois ne se porte pas bien. On va quand même couper du bois l'hiver prochain. Martelage fixé au 21 juillet.

Il remercie les conseillers, notamment ceux qui quittent leur fonction à cette fin de législature.

Mr Christian RAMUZ ajoute que lors de la prochaine séance, nous devons compléter la Commission de Gestion.

Il remercie l'assemblée pour son engagement pendant les 5 dernières années et pour sa participation à la sortie du 25 juin.

Il remercie également Mme Fabienne PORCHET qui assure la maintenance de la bibliothèque installée au rez-de-chaussée de la Corçaline.

7. Communications des délégués aux associations intercommunales

Mr Florian RUCH s'est rendu à l'assemblée de l'AIEJ. Les comptes précédemment négatifs sont passés à zéro. Mais des travaux de conduite sont prévus sur la route du Lac de Bret avec un excédent de coûts de 40'000 frs. Cela devrait être compensé par la vente d'une conduite entre Peney et Corcelles.

Une discussion animée a eu lieu au sujet de la répartition des frais car certaines communes achètent beaucoup d'eau (par exemple Forel) et d'autres en achètent très peu (par exemple Corcelles). Un amendement est en cours pour trancher sur la manière de répartir les charges de fonctionnement.

Il y a actuellement peu de vente d'eau car les nappes phréatiques sont pleines suite aux nombreuses pluies.

Mr Philippe BAUD précise que la vente de la conduite n'est pas encore finalisée.

Mme Maryline AUTHIER s'est rendue à la réunion de l'ASIJ du 8 juin.

Un directeur administratif a été engagé.

Un budget a été voté pour un nouveau bureau pour l'administration de l'ASIJ, ainsi que la pose d'un réseau informatique.

Les travaux de la bibliothèque, du réfectoire et des 5 classes avancent bien et devraient être terminés pour janvier 2017. Les porta-cabines disparaîtront.

Le site internet de l'ASIJ est en fonction.

En raison de la fusion des sites, on attend environ 700 personnes pour les promotions de 11^{ème} année qui auront donc lieu au Théâtre du Jorat.

Mr Andreas STRASSMANN nous lit le rapport des comptes 2015 de la STEP de Corcelles et Ropraz.

Total des frais 2015 : 70'069.45 frs répartis ainsi

- 42'549.85 frs pour Corcelles-le-Jorat (494 EH)
- 27'519.60 frs pour Ropraz (319,5 EH)

L'objectif est de réduire au maximum les frais avant le accordement à la station d'épuration régionale.

Mr Daniel RUCH nous donne des nouvelles du projet de parc naturel péri urbain.

L'étude est toujours en cours et passera au Grand Conseil en 2020.

Mme Sophie Chanel a été engagée comme cheffe de projet afin de finaliser le dossier de candidature à la Confédération.

Un problème important reste à régler, celui des sangliers qui ont coûté au canton 600'000 frs de dégâts l'an dernier. Le Grand Conseil a demandé à Mme Jacqueline DE QUATTRO de régulariser la chasse en autorisant d'avantage de tirs.

8. Divers et propositions individuelles

Mme Amanda RUCH remercie la commune pour la mise en place rapide de la bibliothèque d'échange. Elle propose d'informer les habitants de son existence dans le prochain tout ménage.

Mme Laurence DESTRAZ se plaint du nombre de chiens non attachés en forêt ainsi que de la présence de voitures.

Pour Mr Daniel RUCH, la loi est claire : les chiens doivent être attachés. En ce qui concerne la circulation, c'est au garde forestier qu'il revient de mettre des amendes.

Mr Sylvain RUCH s'adresse aux représentants de l'ASIJ. On investit dans un bureau pour la direction, on dépense des millions pour des salles de classe mais RIEN pour le sport ! On a trop d'enfants et pas assez de moyens pour faire bouger nos jeunes.

Mr Benjamin BORLAT répond qu'il est convaincu de la nécessité d'investir dans des installations sportives et l'ASIJ paraît le relais idéal, mais la tâche n'est pas facile. Mr Christophe BALISSAT devra plaider dans ce sens.

Mrs Gilbert et Christian RAMUZ pensent que c'est malheureusement trop tard. Le projet d'extension sur 2 sites a mis fin à tout espoir d'avoir de nouvelles installations sportives. Toutes les dépenses sont axées sur le scolaire, aucune sur le sport. Le problème concerne le football et la gym.

Mr Florian RUCH est déçu d'avoir perdu son rôle de délégué à l'AIEJ en raison de son absence lors de l'assermentation de la nouvelles législature.

Ce point pourra être discuté à la prochaine séance, après son assermentation.

Mme Maryline AUTHIER nous informe d'un brunch à l'église de Mézières le 1^{er} août prochain.

Plus personne ne demandant la parole, Mr le Président clôt la discussion.

La séance est levée à 22h25 par le contre-appel.

Au nom du bureau du Conseil




Le Président


La secrétaire

